

M. McCARTHY : Je vais rendre justice à l'honorable chef de la gauche, et lui dire qu'il a désavoué ce que M. Mercier a énoncé. Mais qu'est-ce qu'a dit M. Mercier ?

Aujourd'hui, le rouge et le bleu doivent céder la place aux trois couleurs. Ils doivent être unis, s'ils désirent que leur nationalité commune soit puissante.

Notez ces mots "leur nationalité." Ces deux mots ne signifient peut-être pas ce qu'ils semblent vouloir dire :

Ce fut un triomphe pour la cause nationale.

Cela n'exige pas une explication de la part de l'honorable chef de la gauche qui, je crois, est un chaud partisan de M. Mercier dans les affaires provinciales.

Dans l'intérêt de leur nationalité, dans l'intérêt de leur religion, ils doivent s'unir.

Qui doivent s'unir ?

La force du peuple canadien-français réside dans l'union du peuple avec le clergé. En unissant le nom du héros jésuite, Brébeuf, avec celui de l'immortel Jacques Cartier, ils ont répondu à leurs insulteurs, qu'il est inutile de penser que jamais nous cesserons d'être Français et catholiques. Ce monument déclare qu'après un siècle de séparation de l'ancienne mère-patrie, nous sommes encore Français ; plus que cela, nous resterons Français et catholiques.

Existe-t-il un doute au sujet de ces paroles ? Qu'entend-on par le mot "National ?" Ces paroles ont été prononcées en présence de l'honorable chef de l'opposition en cette chambre, il ne le nie pas, et il les a laissés dire sans protester. J'admets volontiers que lorsque l'honorable député a lui-même parlé, il n'a pas fait une semblable déclaration politique, et lorsqu'il est venu par la suite parler à Toronto,—peut-être aurait-il mieux valu qu'il eût dit cela à Québec—il a déclaré que quant à lui, il n'était pas en faveur d'une nationalité française. A tout événement, il n'y a aucun doute sur la signification des paroles de l'honorable chef du gouvernement local, car le chef de l'opposition en cette chambre a été obligé de les désavouer à Toronto, mais l'honorable député se rappellera que lorsqu'il est retourné dans sa propre province, on ne l'a pas chaleureusement félicité de cette déclaration franche et libérale qu'il avait faite au Pavilion, à Toronto.

M. LAURIER : Ne flattez pas les préjugés de parti.

M. McCARTHY : A son retour, l'honorable député prit part lui-même à une élection qui avait alors lieu, et le résultat a été—j'aimerais qu'il nous déclarât si ce résultat est dû à une autre cause—que la majorité du candidat qui fut élu pour remplacer le capitaine Labelle a augmenté considérablement. La position n'avait pas changé d'une manière tangible, si ce n'est par cette déclaration qui n'a pas été recueillie favorablement par la presse de la province de Québec, ou du moins, par une partie de cette presse. N'est-il pas parfaitement vrai aussi, qu'une grande partie de cette presse, plus ou moins influente, ayant, je crois, une influence tout aussi grande que celle que n'importe quel journal est censé avoir, a parlé de cette question de manière à ne laisser aucun doute ? Laissez-moi citer devant cette chambre, ce qui est parfaitement bien connu des députés de la province de Québec, c'est-à-dire ce que *La Vérité* a dit dans plus d'une occasion. Les articles des journaux, et les déclarations des hommes publics, nous font prévoir les signes des

M. McCARTHY

temps. Je déprécie peut-être M. Mercier en lisant des extraits de journaux qui cherchent à le défendre, mais ce journal a fait une déclaration telle, que je ne puis la laisser passer inaperçue. Voici ce que dit ce journal :

Mais cela n'a pas été, n'est pas et ne sera jamais le désir des Canadiens-français. Pour nous, la Confédération a été et est le moyen d'arriver à un but. Elle nous permet de vivre en paix avec nos voisins anglais, tout en sauvegardant nos droits de développer nos ressources, de nous fortifier, et de nous préparer pour notre avenir national. Disons-le hautement—l'idéal du peuple canadien-français n'est pas celui des autres races qui habitent aujourd'hui le pays que nos ancêtres ont conquis à la civilisation chrétienne. Notre idéal est de fonder ici, sur ce coin de terre, arrosé du sang de nos héros, une nation qui jouera sur ce continent le rôle que la France a joué pendant si longtemps en Europe. Nous aspirons à fonder une nation qui, au point de vue social, professera la religion catholique et parlera la langue française. Telles ne sont pas et ne peuvent pas être les aspirations des autres races. Vouloir dire, alors, que toutes les nationalités qui forment la Confédération sont animées d'un seul et même sentiment, c'est dire une phrase creuse sans signification politique ou historique.

Pour nous, la forme actuelle de gouvernement n'est pas et ne peut être le dernier mot de notre existence nationale. Elle n'est que le point de départ vers le but auquel nous voulons arriver, voilà tout. Ne perdons jamais de vue notre destinée nationale. Préparons-nous plutôt à l'atteindre avec honneur, à l'heure marquée par la Providence, lorsque les circonstances nous le permettront. Toute notre histoire prouve que ce n'est pas là un vain rêve, une simple utopie, mais que c'est le but que le Dieu des nations nous a destiné.

Nous n'avons pas été arrachés vingt fois de la mort ; nous ne nous sommes pas multipliés avec une rapidité prodigieuse ; nous n'avons pas envahi par la résistance et par des conquêtes pacifiques les Cantons de l'Est et les comtés de l'Est d'Ontario ; nous ne nous sommes pas emparés d'un grand nombre des établissements anglais et écossais au milieu de nous, dans le but de détruire notre homogénéité ; nous n'avons pas fait tous ces efforts qui ont été couronnés de succès, pour aller nous sacrifier et périr misérablement dans un arrangement qui aurait pour but de fonder une seule nation canadienne.

Je pourrais multiplier les citations de ce genre ; mais *La Presse* parle peut-être avec plus d'autorité, et je je puis la citer. Cependant, je m'aperçois que je n'ai pas ce journal ici. Mon honorable ami se rappellera peut-être qu'on l'a raillé, en faisant allusion au fait que le peuple assemblé s'est étonné de ses remarques, qu'il ne pouvait pas les accepter, ni y ajouter foi, et qu'au lieu de l'applaudir les gens ont simplement dit "écoutez ! écoutez," car ils étaient sous le coup de l'étonnement. Mais telles n'étaient pas les vues, ni la politique des Canadiens-français.

Jusqu'à présent, je me suis efforcé de démontrer à cette chambre, qu'il ne s'agit pas ici simplement d'une question de sentiment, mais qu'il s'agit d'une question de politique pratique dont il faut s'occuper. Je me suis efforcé de démontrer qu'en 1837-38, l'on a reconnu que cette question avait été la grande cause des troubles dans la province de Québec. Je crois avoir aussi démontré parfaitement (je ne pense pas, comme question de fait, que j'avais besoin de rappeler ces choses, car elles nous sont familières, à nous tous) que ces difficultés existent encore actuellement, et que la race française, ou ceux qui parlent la langue française, afin d'être plus explicite, ont acquis une force numérique considérable. Leur ambition augmente dans les mêmes proportions, et les difficultés que nous avons aujourd'hui, et que l'on aurait dû prévoir depuis longtemps, doivent être réglées, du moins en ce qui concerne nos nouveaux territoires, car nous ne devons pas permettre que les mêmes difficultés puissent arriver dans cette partie de la Confédération.